Le projet de nouvelle constitution renforce les prérogatives du Parlement et du gouvernement

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-07-2011 00:21:29

Le projet de nouvelle Constitution, qui sera soumis à référendum vendredi, renforce les compétences du Parlement et du gouvernement, a souligné M. Driss Lachgar, ministre chargé des Relations avec le Parlement.

La future loi fondamentale, dont les grandes lignes ont été présentées dans le discours royal du 17 juin, accorde une plus grande autonomie au gouvernement et au Premier Ministre, désormais appelé Chef du Gouvernement, a précisé M. Lachgar dans un entretien publié jeudi par le journal espagnol "ABC".

Dans le même contexte, M. Lachgar a relevé que les dispositions du projet de nouvelle constitution répondent également aux attentes du peuple marocain et aux revendications des forces vives de la société.

Par ailleurs, le ministre chargé des Relations avec le Parlement a salué le climat d'ouverture et de liberté marquant le débat sur les dispositions du projet de la nouvelle Constitution.
MAPF